

GUIDE DES MESURES SANITAIRES  
EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE COVID-19

# ADHÉRENTS

MONITEUR

FFVoile

#Passion

#Bien-être

#Sensation

BANQUE POPULAIRE  
PARTENAIRE OFFICIEL



EFVoile  
École Française de Voile



# E Trebeurden

# PREAMBULE

En cette période d'épidémie du coronavirus responsable de la maladie nommée Covid-19, la priorité des structures nautiques du réseau des Ecoles Françaises de Voile, est d'adopter pour la reprise des activités et la réouverture des centres, des mesures de prévention protégeant la santé :

- De leurs collaborateurs/trices salarié(e)s conformément aux responsabilités des employeurs,
- Des différents publics accueillis (clients, usagers, adhérents),
- Des collaborateurs bénévoles associés à l'organisation des activités.

Après une consultation élargie du réseau EFVoile et grâce à l'appui des Ligues régionales et de la commission médicale FFVoile, ce guide présente un ensemble de préconisations nous ayant permis adaptations locales.

Nous souhaitons remercier toutes les structures qui nous ont permis de construire ce travail ainsi que les Ligues qui ont travaillé sur ce sujet dans leur territoire.

## Grille de préconisations générales : Pilotage - Inscription

	<b>Pilotage</b>
<b>Référent Covid 19</b>	Le référent COVID 19 (RTQ Covid 19) est : Christophe OOGHE (Directeur) Il est chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc...
<b>Application</b>	Le référent COVID 19 est le régulateur chargé de faire respecter les consignes (départs décalés....). Il permet de vérifier que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Il signale les problèmes rencontrés dans la journée .En son absence c'est le RTQ Nautique du moment qui fait office de régulateur
<b>Traçabilité</b>	Un registre quotidien des personnes présentes à été mis en place afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
<b>Amélioration</b>	Le retour d'expériences est favorisé par l'échange avec les professionnels, les collaborateurs, bénévoles et moniteurs/trices pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration
<b>Règlement intérieur et DSI</b>	Le règlement intérieur (RI) * et le Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) a été revu pour intégrer les règles sanitaires de la structure
	Inscription
<b>Information</b>	une information sur les consignes de sécurité sanitaires à respecter (distanciation sociale, lavage des mains...) a été ajoutée dans les documents d'inscription et sur notre site de vente en ligne
<b>Documents</b>	Un PROTOCOLE SANITAIRE EVT est affiché et diffusé avec les documents d'inscription
<b>Engagement</b>	Un engagement client a été ajouté : Le client s'engage à respecter (et faire respecter par les personnes dont il a la charge) le PROTOCOLE SANITAIRE EVT sur la feuille d'inscription
<b>Check list</b>	Check list a été créée concernant les questions à poser en amont aux clients groupe
<b>Inscription/règlements</b>	Le règlement sans contact et l'inscription en ligne sont privilégiés Si le règlement se fait sur le TPE, le désinfecter après chaque utilisateur
<b>Informations pratiques</b>	Nous Communiquerons et Informerons régulièrement les adhérents, usagers, clients de la situation de la structure par les moyens habituels (affichage, Courriels, site internet, réseaux sociaux ) : conditions d'encadrement, situation sanitaire...

## Grille de préconisations générales : Site EVT Organisation générale

	<b>Site Organisation générale</b>
<b>Zones d'intervention</b>	<b>Nous avons organisé le site de l'EVT</b> pour faire respecter la distance > à 1.5 m et les gestes barrières par les personnels et le publics accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention de l'EVT (parking, cheminements, zones de stockage, salles...). Nous avons fermé des zones (ou interdit l'accès aux zones) qui ne permettent ce respect
<b>Nettoyage des locaux</b>	<b>Nettoyage/désinfection</b> des différentes zones d'intervention de l'EVT (périodicité suivant le lieu et l'usage) Voir notre protocole sanitaire Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien Aérer régulièrement les espaces intérieurs (15 minutes 3 fois par jour). Désinfection régulière des points de contact : poignées de portes, portes, WC, (toutes les 3 heures) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires
<b>Zone attente accueil Extérieur</b>	<b>Une zone d'attente/accueil</b> à été mise en place et visualisé à l'extérieur des locaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• marquage distance sup à 1.5m</li> <li>• 1 personne pour 5m2</li> <li>• Solution HA (pompe) pour le lavage des mains</li> </ul>
<b>Sens de circulation bâtiments</b>	<b>Un affichage clair et précis</b> a été mis en place sur le sens de circulation dans l'infrastructure pour favoriser la marche en avant pour éviter les croisements
<b>Affichage</b>	<b>Les informations spécifiques</b> sur le dispositif ont été affichées dans l'ensemble des espaces intérieurs de la structure : accueil, extérieur, vestiaire, sanitaires, local technique, etc...

## Grille de préconisations générales : Les Locaux Accueil – Vestiaires

	<b>Espace Accueil</b>
<b>Le Local Accueil</b>	L'accueil est ouvert avec la porte d'entrée maintenue ouverte. Nous avons mis un marquage au sol tous les 1.5 mètres (5 pers max dans l'accueil, les personnes suivantes attendent en maintenant la distanciation marquée au sol. Nous avons installé une protection plastique pour séparer le personnel d'accueil des clients. Nous avons prévu un film plastique à nettoyer après chaque utilisation par le terminal TPE. Des distributeurs de solution hydro alcooliques à pompes sont placés à plusieurs endroits de l'accueil.
<b>Ouverture</b>	Un personnel de l'EVT est placé à l'entrée des bâtiments (avec masque recommandé) pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Nous avons privilégié pour les stages été une arrivée échelonnée.
<b>Masques accueil</b>	Le Port de masque pour tout le personnel dans les locaux est recommandé
<b>Accompagnateurs</b>	Un seul adulte accompagnateur pour les mineurs pour la dépose et repose du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans l'EVT. Cet accompagnateur ne rentre pas dans le bâtiment (sauf une fois dans la semaine pour l'inscription et le règlement). Une zone accompagnateur est prévu pour l'été devant le grillage de l'EVT.
	<b>Vestiaires</b>
<b>Les locaux vestiaires</b>	Les douches sont fermées et ne peuvent être utilisées. L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges (dans une boîte individuelle). Il s'effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l'arrière. Une signalétique a été mise pour déposer son sac ou sa caisse dessus.
<b>Produits désinfectants</b>	Des poubelles ouvertes sont installées. Du savon liquide est a disposition De la solution hydro alcoolique est a disposition à l'entrée et a la sortie des vestiaires
<b>Affichage</b>	Les recommandations sont affichées dans les sanitaires : mesures barrières, lavage les mains, solution hydro alcoolique
<b>Nettoyage Accueil &amp; Vestiaires</b>	Nettoyage : toutes les 3 heures avec désinfection (poignées de porte, wc, rampe, accoudoirs de chaises, interrupteurs...) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires Au minimum un nettoyage par jour voir 2 en fonction du nombre de passage. Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien



## Grille de préconisations générales : Les Locaux - Les Sanitaires

	Site généralités
<b>Les Urinoirs</b>	Ils sont ouverts uniquement pour 1 personne (malgré les 3 urinoirs) Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé a l'entrée.
<b>Le sanitaire Femme des vestiaires</b>	Ils sont ouverts. Nous avons enlevé les lunettes des toilettes.L'accès se fait par les vestiaires femmes, Il s'effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l'arrière. Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé a l'entrée et à la sortie des vestiaires.
<b>Les sanitaires extérieurs</b>	Ils sont ouverts. La porte d'accès est maintenue ouverte toute la journée. Nous avons enlevé les lunettes des toilettes. Des savons sont à disposition ainsi que des rouleaux de papiers absorbants.
<b>Nettoyage des sanitaires</b>	Nettoyage : toutes les 3 heures avec désinfection (poignées de porte, wc, rampe, accoudoirs de chaises, interrupteurs...) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires Au minimum un nettoyage par jour voir 2 en fonction du nombre de passage. Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien
<b>Caisses de rangements individuelles</b>	Nous demandons à tous nos pratiquants de venir avec une caisse de rangement individuelle (avec couvercle si possible). Nous proposerons quelques caisses plastiques pour entreposer les affaires des pratiquants. Il faut prévoir le <b>nettoyage/désinfection</b> de la caisse après chaque changement d'utilisateur

## Grille de préconisations générales : Les Autres Locaux

	<b>Grande salle</b>
<b>Organisation</b>	<p>Ouverture possible sous réserve d'une <b>organisation</b> stricte des mesures barrières pour 10 personnes maximum</p> <p>La porte coté accueil est ouverte en permanence pour permettre la sortie des personnes venant de l'accueil. La porte d'accès arrière est maintenue ouverte toute la journée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. aération 3 fois par jour. nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après chaque convive</li> <li>. nettoyage des machines (micro-ondes) après chaque utilisation. usage de couverts personnels</li> <li>. flux d'entrée et de sortie distincts -. distance de sécurité entre les personnes au moins 1.5 m</li> </ul>
	<b>Les salles du 2<sup>ème</sup> étage</b>
<b>Organisation</b>	<p>Il n'est pas possible de se croiser dans l'escalier et la coursive ainsi que les couloirs.</p> <p>Il est impératif de prévenir avant de monter et de descendre.</p> <p>Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé en bas de l'escalier.</p> <p>limitation du nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle permettant le respect de la distanciation sociale (1.5 m et 5 m<sup>2</sup>/personne)</p>
<b>La Voilerie</b>	<p>Elle est à usage unique d'Erwan, elle peut servir de zone de distanciation lors des croisements</p> <p>Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé à l'entrée.</p>
<b>La cuisine</b>	<p>Elle est ouverte pour 5 personnes maximum sous réserve d'une organisation stricte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distance de sécurité entre les personnes au moins 1.5 m</li> <li>- aération 3 fois par jour - nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après chaque convive</li> <li>- nettoyage des machines (micro-ondes et bouilloire) après chaque utilisation</li> </ul> <p>-Il est demandé aux utilisateurs de venir avec leur caisse avec couvercle contenant leur repas préparé, leurs couverts et ranger le tout après utilisation dans leur caisse. Pas de vaisselles.</p> <p>-Désinfecter l'espace utilisé (table, chaises, bancs) après son utilisation.</p>
<b>Le vestiaire des permanents</b>	Bastien (2 <sup>ème</sup> étage) ; Maïwenn (vestiaire arrière femme) : Corentin (petit vestiaire)
<b>Le bureau de direction</b>	Une personne, deux si maintient des distances de 1.5m
<b>La salle de classe</b>	<p>Elle est ouverte pour 7 personnes maximum sous réserve d'une organisation stricte (voir cuisine)</p> <p>Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé dans la salle.</p>
<b>Nettoyage des salles 2ème</b>	Chaque utilisateur nettoie après lui. Il désinfecter l'espace utilisé (table, chaises, bancs) après son utilisation.

## Grille de préconisations générales : La Désinfection

	<b>Les désinfectants</b>
<b>Pour les mains</b>	De la solution hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment.
<b>Pour les locaux</b>	*Au quotidien : Pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver *Lorsque l'évaluation des risques le justifie, une opération de désinfection peut être effectuée en plus du nettoyage : Nous utiliserons Le Bacterless conforme à la norme EN 14476, en pulvérisateur.
<b>Pour le matériel nautique</b> (bateaux, combinaisons, gilets ...)	Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERLESS Il est en cours de test sur la dilution et le temps de trempage et les résultats officiels seront communiqués fin mai. Ce produit respecte notre matériel nautique (combinaisons, gilets) sans les altérer.
	<b>L'organisation de la désinfection</b>
<b>Les locaux</b>	Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants plusieurs fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.
<b>Les gilets de sauvetage</b>	Ils sont désinfectés entre chaque usage par une pulvérisation ou un bain rapide de Bacterless
<b>Les combinaisons</b>	Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes avant chaque distribution à un pratiquant. Le pratiquant s'engage à la désinfecter tous les jours grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 (exemple : Sanithol). Nous la désinfecterons par un bain de 30 minutes, à la fin de chaque utilisation. Nous demandons aux pratiquants munis de leurs combinaisons personnelles d'effectuer le même protocole de nettoyage.
<b>Autres matériel nautique</b>	Nous nettoierons entre chaque participant l'ensemble du matériel nautique par pulvérisation de Bacterless. Nous entendons par l'ensemble du matériel nautique, tout matériel susceptible d'avoir été touché par le pratiquant : Mise à l'eau, coque, barre, dérive, gouvernail, mat, wishbone, bôme, écoutes, étais, haubans, pagaies, leashes, points d'écoute, points d'amure et têtiers...



# Grille de préconisations spécifiques : adhérent(e)s Voile à l'Année

1/2

## ECOLE DE SPORT JEUNE – VOILE LOISIR ADULTE – MARCHE AQUATIQUE

	A Terre
<b>Masque</b>	Le port du masque est fortement recommandé sur l'EVT et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre. si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
<b>Distance physique</b>	Respect d'une distance physique de 1.5 mètre
<b>Traçabilité</b>	Nous avons mis en place d'un registre des personnes présentes sur l'EVT afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
<b>Organisation</b>	Nous avons des groupes de rassemblement bien distancés : Les planches à voile sur le terre plein au Sud de l'EVT Les dériveurs sur le nord et l'Est des locaux de l'EVT Les catamarans sur l'Ouest du bâtiment (devant) Nous éviterons les croisements et organiserons les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés.
<b>Horaires du club</b>	Inciter les adhérents à respecter les horaires de début et de fin de séance pour permettre la bonne efficacité des dispositifs
<b>Affaires personnelles des adhérents</b>	Il est demandé aux adhérents de venir en tenue de navigation. L'adhérent dispose d'un sac individuel (ou d'une caisse) pour stocker ses effets personnels le temps de la séance qu'il laisse dans sa voiture (si possible) ou l'entrepose dans les vestiaires en respectant une distanciation de 1.5m
<b>Parking à bateaux</b>	Nous avons aménagé le parking à bateaux pour permettre le bon respect des distances de sécurité et pour limiter les croisements
<b>Combinaisons Néoprènes</b>	Les adhérents viennent en tenue avec leur combinaison personnelle ou louée à l'année. Pour les adhérents invités : Elles doivent être récupérées (si possible) avant l'activité afin d'arriver en tenue de navigation. Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes avant chaque distribution à un pratiquant. Nous la désinfecterons par un bain de 30 minutes, à la fin de la séance
<b>Gilet de sauvetage ceinture de trapèzes - harnais</b>	Nous affecterons nominativement les matériels à la séance. Le matériel est stocké et désinfecté sur place après chaque séance Séchage si possible à l'extérieur et exposer aux UV. Une désinfection plus longue sera faite en fin de semaine
<b>Briefing rappel mesures sanitaires</b>	Le personnel encadrant (animateur, moniteur, entraîneur...) effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter au sein du club : distance > 1.5 m, port du masque recommandé, lavage des mains, gestion des déchets...
<b>Briefing technique Débriefing</b>	Pas de briefing et de débriefing en salle. Les briefings et débriefing se font à l'extérieur
<b>Accès aux locaux EVT</b>	La grande salle est accessible pour 10 pers et la salle de classe pour 7 personnes maximum

# Grille de préconisations spécifiques : adhérent(e)s Voile à l'Année

2/2

## ECOLE DE SPORT JEUNE – VOILE LOISIR ADULTE – MARCHÉ AQUATIQUE

<b>Accès au matériel</b>	Chacun doit pouvoir venir prendre sa voile ou son matériel en respectant les distances (1.5m) et Nous avons fait un marquage au sol visualisant les distances et le sens de circulation. Les portes seront maintenues ouvertes en grand avec un sens de circulation (je rentre à droite et je sors à gauche).
	<b>Sur l'eau</b>
<b>Navigation</b>	Le club organise les possibilités de navigation pour chaque sortie suivant les conditions de navigation et la fréquentation du club.
<b>Supports de navigation</b>	NAVIGATION EN SOLITAIRE (consignes ministérielles du 11 mai au 2 juin 2020) La navigation en double est possible sur demande pour personnes vivant sous le même toit.
<b>Départ et retour à terre</b>	Nous échelonnerons les départs et retours à terre de chaque groupe
	<b>Rappel</b>
<b>Les locaux vestiaires</b>	Les douches sont fermées et ne peuvent être utilisées. L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges (dans une boîte individuelle). Il s'effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l'arrière. Une signalétique a été mise pour déposer son sac ou sa caisse dessus. Nous recommandons fortement de venir en tenue de navigation, dans le cas contraire, vous devrez vous habiller hors des installations collectives EVT.
<b>Caisses de rangements individuelles</b>	Nous demandons à tous nos pratiquants de venir avec une caisse de rangement individuelle (avec couvercle si possible). Nous proposerons quelques caisses plastiques pour entreposer les affaires des pratiquants. Il faut prévoir le <b>nettoyage/désinfection</b> de la caisse après chaque changement d'utilisateur